

# DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2022

Réuni le vendredi huit avril deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, salle de la mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

*Étaient présents :* Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, GUÉRU, LE BEUF, MARY,  
Messieurs BAILLY, BONNOT, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

*Était excusé :* Monsieur IMBAULT.

*Étaient absents :* Messieurs BARRÉ et PINGUET.

Monsieur IMBAULT a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2021

1. M14 : En section de fonctionnement, le résultat fait apparaître un excédent cumulé de 249 098.09 € et en section d'investissement, un excédent cumulé de 75 933.45 €.
2. M 49 : En section de fonctionnement, le résultat fait apparaître un excédent cumulé de 37 175.49 € et en section d'investissement, un déficit cumulé de 66 744.11 €.

Vu les restes à réaliser, une partie de l'excédent de fonctionnement sera affectée en investissement. Ces deux comptes sont adoptés à l'unanimité.

### VOTE DES COMPTES DE GESTION DE 2021

- Budget M14 : Les résultats de l'année 2021 montrent un excédent de 71 882.60 € en section de fonctionnement et un excédent de 84 489.90 € en section d'investissement et des cumuls identiques au compte administratif.
- Budget M49 : Les résultats de l'année 2021 montrent un excédent de 23 357.04 € en section de fonctionnement et un déficit de 276 584.18 € en section d'investissement et des cumuls identiques au compte administratif.

Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité.

### VOTE DES TAXES

Le conseil a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter le taux des taxes donné par la DGFIP à savoir :

- Taxe sur le foncier bâti : 32.67 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 44.55 %
- CFE : 26 %.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE 2022

a) Budget M14 :

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 1 129 509.09 € et en section d'investissement, il s'équilibre à 465 078.39 €.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

b) Budget M49 :

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 132 296.90 € et en section d'investissement, il s'équilibre à 500 395.83 €.

Ce budget est voté à l'unanimité.

### VOTE DES SUBVENTIONS

11 000.00 € ont été inscrits au budget et répartis pour subventionner les différentes associations Nançayaises et extérieures.

.../...

.../...

### **EXAMEN DE DEVIS**

Les devis de la SAS MTJ à Nançay pour l'achat de couvercles pour les poubelles d'un montant de 210.00 € T.T.C. et la réalisation d'une enseigne pour la bibliothèque d'un montant de 397.20 € T.T.C. sont validés.

### **REDEVANCE ENEDIS**

Le conseil municipal accepte le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public communal pour l'année 2022, fixé à 243.00 € par ENEDIS.

### **COTISATIONS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de cotiser pour l'année 2022 :

- au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement pour 100.00 €,
- à ADEFIBOIS Berry pour 50.00 €.

### **COURRIER**

Le Maire donne lecture de la lettre qu'il a reçue de Monsieur et Madame Xavier LOVATO, réitérant leur demande d'achat d'une bande de terrain derrière leur parcelle.

Le conseil municipal décide d'écrire à tous les riverains pour savoir s'ils sont intéressés pour acheter également une bande de terrain derrière chez eux.

### **INFORMATIONS**

- Le Maire informe que les mobil 'homes vont bientôt arriver au camping puisque l'ouverture est prévue fin avril.
- Le Maire et Monsieur LEFEVRE donnent un compte-rendu de la réunion de préparation du marché nocturne qui est prévu les vendredis soir durant l'été.
- Monsieur BAILLY indique que les employés communaux ont commencé à démousser la toiture du club house et de la maison des jeunes.

Le Maire,